



FORMATION ACTEUR PRÉVENTION SECOURS AIDE ET SOIN À DOMICILE (APS ASD)

RÉF. APSASD/S/FI/2020/V1

Lieu
Sur demande

Tarif
Sur devis



Objectifs

- Contribuer à la suppression et à la réduction des risques professionnels de la structure.
- Savoir analyser les situations de travail auxquelles l'acteur de la prévention est confronté.
- Proposer des améliorations sur les plans organisationnels de l'activité, techniques et humains.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
- Être en mesure d'adopter un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Diaporamas, travaux en sous-groupe, jeux de rôles, exercices d'application.
- Matériel pour l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée dans les formations APS ASD.
- Matériel pour la formation Sauveteur Secouriste du Travail.
- Organisme de formation habilité APS ASD niveau 1 par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels / INRS disposant d'un formateur APS ASD certifié par l'INRS.

Évaluation et validation

- Travail d'intersession.
- Réussite aux deux épreuves certificatives :
 - *Partie prévention :*
 - . Observation et analyse d'une situation dangereuse à partir d'un scénario.
 - *Partie Secours :*
 - . Intervention sur une situation d'accident simulée.
 - . Questionnement simple portant sur les compétences du SST en matière de prévention.
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation.
- Délivrance d'un certificat D'APS ASD valable 24 mois.



Durée

21 h (2j + 1j + 4 h de travail Intersession)



Prérequis

Aucun



Effectif

4 à 10 participants



Public

Ensemble des professionnels intervenants à domicile



Référent pédagogique

Marie Bera / Directrice
Formatrice en
Prévention des
Risques Professionnels,
habilitée par l'INRS
06 88 81 29 05
marie.bera@prev-it.com



Présentation de la formation : participants et attentes, objectifs, programme et organisation.

La prévention

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure :
 - Se situer comme un acteur de la prévention pour soi, pour la structure,
 - Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention.
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure :
 - Observer et analyser une situation de travail,
 - Proposer des améliorations de la situation de travail,
 - Remonter l'information aux personnes concernées.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi :
 - Construire un accompagnement de la mobilité adapté à la situation variable de la personne aidée.

Le secours

- Intervenir face à une situation d'accident du travail :
 - Situer le cadre juridique de son intervention,
 - Réaliser une protection adaptée,
 - Examiner la(les) victime(s),
 - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans la structure,
 - Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.

Bilan de formation : tour de table, évaluation de la formation, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions, remise des attestations.



Prenez contact avec le responsable pédagogique de l'organisme de formation qui étudiera votre situation et les possibilités d'accessibilité.

Voir le programme complet sur prev-it.com